



Invitation presse

Mercredi 18 janvier 2023

Grenoble accueille son premier Chatipi

Lundi 23 janvier à 10h45

► **48 Quai de France**

En présence de

- **Sandra Krief**, Conseillère municipale déléguée à la Condition Animale
- **Mathilde Perrot**, Représentante de l'association « One Voice »
- **Andrea Argemi**, Présidente de l'association « Cosa Animalia »

Ce lundi 23 janvier, Sandra Krief, Mathilde Perrot et Andrea Argemi présenteront le tout premier Chatipi de Grenoble, ses intérêts et son fonctionnement.

Objectif du dispositif?

Offrir un refuge et des soins aux chats errants et, une fois stérilisés et identifiés par puçage, leur donner le statut de « Chats libres ». Ce statut protège les animaux vivant en liberté de manière semi-domestique.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la Ville et des associations « One Voice » et « Cosa Animalia »:

- La Ville de Grenoble a mis à disposition le lieu, s'est chargée de faire couler la dalle en béton, a installé et aménagé avec des plantations d'arbres le dispositif et s'occupe de la gestion et de l'entretien de l'équipement.
- « One Voice », inscrite dans un combat pour un plan national contre l'errance des chats, anime depuis 2013 un programme favorisant l'implantation de Chatipis, abris en bois pour les chats qui bénéficient en parallèle de soins et de suivis sanitaires par des associations locales. L'association fournit aux communes le matériel nécessaire pour implanter les Chatipis.
- « Cosa Animalia » assure le bon fonctionnement du refuge, la stérilisation, les soins et le nourrissage des chats.